



PROGRAMME DE FORMATION

La dérogation des espèces protégées

ORGANISATION

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Présentiel

CONTENU PEDAGOGIQUE



PUBLIC VISE

Maître d'ouvrage, promoteur, directeur, responsable foncier, responsable d'opérations, directeur général des services, responsable des services, responsable environnement des entreprises, des collectivités locales, des services de l'État ou de l'industrie



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Introduire la réglementation « espèces protégées »
- Identifier les cas de soumission d'un projet à l'obtention préalable d'une dérogation "espèces protégées"
- Monter un dossier de demande de dérogation "espèces protégées"
- Identifier le risque contentieux de remise en cause d'un projet/ouvrage



DESCRIPTION

Accueil et recueil des attentes

Introduction de la réglementation « espèces protégées »

- Régime de protection des espèces
- Dérogation au régime de protection des espèces

Identifier les cas de soumission d'un projet à l'obtention préalable d'une dérogation « espèces protégées »

- L'absence de prise en compte du nombre de spécimens et de l'état de conservation des espèces protégées présentes
- L'exigence d'un risque « suffisamment caractérisé »

Monter un dossier de demande de dérogation « espèces protégées »

- La RIIPM (raison impérieuse d'intérêt public majeur)



- L'examen des solutions alternatives
- L'état de conservation des espèces

Identifier le risque contentieux de remise en cause d'un projet/ouvrage

- Le risque de suspension du projet devant le juge des référés
- Le risque d'annulation du projet, tempéré par la possible régularisation du défaut de dérogation

Synthèse et bilan de la formation



PREREQUIS

Aucun pré-requis



MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques

Alternance de présentation, d'exemples concrets, de cas pratiques et de mises en situation

Supports pédagogiques

Le support de formation sera transmis, en format numérique, à chaque stagiaire.



MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI

En amont de la formation

- Recueil des attentes des stagiaires afin de disposer des informations essentielles au bon déroulé de la formation (profil, niveau, attentes particulières...)
- Auto-positionnement des stagiaires afin d'évaluer le niveau de départ

Tout au long de la formation

- Évaluation des acquis en fonction des objectifs visés avec des Quiz et des cas pratiques.

A la fin de la formation

- Auto-positionnement des stagiaires afin de mesurer l'acquisition des compétences
- Questionnaire de satisfaction en ligne